

LA GAZETTE DU CASQUE À CRINIÈRE

avril – mai – juin – juillet - août 2023

LE MOT DU PRESIDENT



Chères amies, chers amis,

Chères amies, chers amis,

Cet « édito » est un peu particulier pour moi puisque c'est le dernier. En effet, comme je l'avais annoncé à la création de l'association il y a huit ans, je ne souhaitais pas être président à vie. Donc lors de notre assemblée générale le samedi 18 juin à Saumur, j'ai exprimé le souhait de passer le flambeau tout en restant actif au sein du Casque à Crinière. C'est donc Alain Puligny qui prend le relais et je ne doute pas qu'il donnera un nouvel essor à notre association. Je lui souhaite une pleine réussite dans cette nouvelle fonction.

Le régiment lui aussi voit du changement avec l'arrivée de la colonelle Marie-Audrey Leheup, première femme à la tête d'un régiment de la Garde républicaine et, grande première dans l'histoire de la cavalerie française, puisque première femme à la tête d'un régiment de cavalerie montée et pas n'importe lequel puisque le régiment de cavalerie de la Garde Républicaine est le dernier régiment monté en France !! Le Casque à Crinière lui souhaite de parfaitement réussir dans sa mission.

Je vous laisse découvrir dans la Gazette les autres actualités du régiment en laissant la parole à notre nouveau président.

Pour des raisons liées à l'activité des uns et des autres nous n'avons pas pu éditer de Gazette au mois de juin. Nous regroupons donc l'actualité du régiment des deuxième et troisième trimestres dans celle-ci.

Bonne lecture et à bientôt parmi vous.

Amitiés à toutes et à tous.

Éric LIEBY, président du Casque à Crinière

ÇA S'EST PASSÉ AU RÉGIMENT DE CAVALERIE

Le 8 mai 2023 à Paris :

La tradition est désormais revenue et bien installée en ce qui concerne les cérémonies nationales du 8 mai. Cela a été confirmé cette année par le retour de la grande escorte mixte du chef de l'État et par les cérémonies tant au pied de la statue du Général De Gaulle que sur la place de l'Étoile. Le régiment de cavalerie y a pris sa part et a assuré les missions d'honneur tant à pied qu'à cheval. Voici quelques photos souvenir.



Reprise des formations spéciales de la Garde républicaine :

Le 13 mai 2023 a vu le retour des prestations de formations spéciales au quartier des Célestins. Un public nombreux a pu y assister, parmi lesquelles des anciens commandants du régiment de cavalerie, dont le doyen, le général Alain PEGLIASCO, qui avait fait le déplacement depuis sa retraite nancéienne. Rappelons que ces prestations avaient été interrompues d'une part en raison de la pandémie de COVID 19 puis en raison des mouvements sociaux qui ont émaillé la vie nationale récemment.



Le régiment de cavalerie a naturellement participé activement à celles-ci en présentant l'ensemble de ses formations ; fanfare, démonstration de dressage, reprise des 12, reprise des tandems et carrousel des lances. En raison de son fort engagement en sécurité publique, les présentations se sont faites à effectif réduit.

Bravo à tous nos cavaliers qui ont su travailler pour effectuer des prestations de qualités, unanimement saluées par les anciens commandants de régiment.

Déplacement à La-Roche-Sur-Yon (85) :

À l'occasion de la vingtième édition de « Vendée Cheval » organisé à la Roche-Sur-Yon (85) du 9 au 11 juin 2023, le régiment de cavalerie a effectué le déplacement pour présenter un pas de quatre et une reprise à 6



cavaliers, accompagnés d'un quintette de cuivre de la musique de la Garde républicaine. Ils ont pu rencontrer un autre garde républicain, civil lui,

monté sur un poney gris, qui travaillait avec la compagnie Hors(e) Série, qui présentait également un spectacle. Cette édition était la vingtième, depuis la création en 2003 par Anne-Marie de RAIGNIAC, au cours de laquelle la fanfare et le carrousel des lances s'étaient déplacés en train spécial.

Une exposition de photos à l'entrée des tribunes portait le souvenir de cette première et historique édition. Notons que le régiment de cavalerie est un fidèle participant de « Vendée Cheval » et effectue régulièrement le déplacement avec des formations diverses.

Le concours du centenaire des Cadets de la Garde :

Créée en 1923, l'association de la Jeune Garde, devenue par la suite Les Cadets de la Garde, fêtait cette année son centenaire. La Gazette avait largement ouvert ses colonnes pour relayer cet événement. La centenaire a soufflé ses bougies le jour du concours national 2 qu'elle organise chaque année et plus précisément du 2 au 4 juin 2023.



Ce concours, qui connaît toujours autant de succès et qui ravit les participants, a permis à notre association de parrainer une épreuve et de remettre un prix à son nom.



Merci à tous les organisateurs, au responsable des Cadets, le major Thierry PERROT, et à son président, le colonel (ER) Jean-Louis SALVADOR, d'avoir célébré ces cent années d'existence de bien belle façon. Voici quelques photos.



Le concours inter-escadrons du régiment de cavalerie :

Comme il est d'usage depuis quelques années (hormis durant la pandémie) et en fonction des impératifs de service du régiment de cavalerie, notre association a participé à l'organisation d'un concours inter-escadrons, le 20 avril 2023. Ce concours comportait deux épreuves la première (100 – 110) a eu lieu le matin et la seconde (120) a pu être disputée l'après-midi. Le classement de ces deux



épreuves moyennant un barème commun a permis d'attribuer un challenge. A noter que le commandant de régiment et son adjointe ont particulièrement brillé lors de la seconde épreuve puisqu'ils sont classés respectivement troisième et première.

Notre président Éric LIEBY était présent ainsi que le commandant de la Garde républicaine et ont pu remettre les prix aux lauréats. Merci à tous les organisateurs et aux petites mains pour avoir largement contribué à la tenue de ce concours inter-escadrons.



L'Assemblée générale du Casque à Crinière à Saumur (49) :

C'est le 17 juin 2023 au domaine de Presle que de nombreux adhérents se sont retrouvés pour assister à l'Assemblée générale de notre association. Cette réunion impérative pour les associations loi 1901 est toujours l'occasion de se retrouver et de partager un moment de convivialité. Elle a permis de voter le rapport moral et financier, puis de procéder par élection à des changements au niveau du bureau de l'association et notamment le changement de président ; Éric LIEBY ayant souhaité quitter ses fonctions, a été remplacé par Alain PULIGNY. Le désormais futur ex-président fondateur conservera des fonctions au sein du bureau en tant que membre. Ces changements seront actés par une décision au sein du bureau et effectués auprès de la préfecture de Paris.

Le domaine de Presle n'avait pas été choisi au hasard, puisque sa situation à proximité de l'École Nationale d'Équitation a été l'occasion d'une visite commentée par notre vice-président Loïc de La Porte du Theil, ancien écuyer en chef et ancien commandant de régiment. De nombreux membres ayant fait leur formation de sous-maître à l'ENE ont aussi pu revenir sur les lieux de leurs exploits. Après un rapide dîner chez le colonel Gabriel CORTES, également riverain de l'ENE, l'ensemble des membres a pu assister au gala des écuyers dans le grand manège. Pour ceux qui n'avaient pas pu effectuer le déplacement, voici quelques photos souvenir.



Lecture du rapport sur le moral par le secrétaire général, le major Benoît LANGLOIS



Une visite de l'ENE avec un guide exceptionnel...



Souvenir de bivouac d'un cheval de la Garde :

Il circulait depuis quelques temps dans les écuries du Régiment de Cavalerie de la Garde, que certains d'entre nous, effectueraient un déplacement pour renouer avec les traditions militaires.

Bien évidemment nous avons entendu parler de ces bivouacs, par les plus anciens chevaux de nos escadrons, mais aucun d'entre nous n'avait bénéficié d'une telle expérience. Pouvoir vivre une réelle complicité pendant quelques jours en pleine nature avec nos cavaliers était notre vœu le plus grand, mais nous ne pensions pas être les heureux élus de cette aventure.

Dans chaque peloton de chacun des trois escadrons, deux chevaux se sont vus offerts cette extraordinaire programme et nous avons embarqué le samedi 19 juin, dans trois camions de six places. Après un court voyage à travers l'Est Parisien, nous sommes arrivés dans un endroit magique, où du pont-levis nous avons brouté de l'herbe bien verte fraîche et revigorante. Nos cavaliers étaient autant surpris que nous et c'est comme cela, que nous avons découvert le Petit Parquet de Busserolles, un Centre d'Entraînement et de Perfectionnement aux Disciplines Equestres, labélisé Bien-être animal par la Fédération Française



d'Equitation et dont les propriétaires sont des amis de la Gendarmerie et des membres de l'Association Casque et Crinière.



Quel bonheur de trouver pour chacun de grands boxes douillets dans une grande écurie et de voir nos cavaliers tout comme nous, séjourner également en boxes dans une autre écurie à proximité. Le foin sentait bon la coupe du début juin, l'eau était à profusion et nous avons bien profité des arrosages quotidiens, pour nous rafraîchir de la chaleur de cet été Seine et Marnais. Chaque soir, nous pouvions profiter des nombreux paddocks et laisser s'exprimer notre joie en faisant des cabrioles, pendant que nos cavaliers cuisaient leurs repas au feu de bois, après leurs toilettes revigorantes sous le jet d'eau froide.



Quatre jours de réel bonheur, avec des exercices dans la nature, avec tous nos camarades des autres unités, aux robes différentes. Nos cavaliers nous ont choyés et ont de leurs côtés bien cohabités. Il était demandé que soit déployé un esprit de cohésion régimentaire, ce qui put être constaté à chaque instant.

Les fenêtres des boxes restaient ouvertes chaque nuit, ce qui nous a permis de voir les étoiles, d'entendre la faune de ce Pays de Brie, sans les éclairages de la ville et de nous réveiller dès l'aube.

Nous avons mesuré l'intérêt porté par le commandement à ce bivouac de cavalerie par les visites successives des généraux Charles-Antoine THOMAS, commandant la Garde républicaine et Frédérique NOURDIN son adjointe, mais aussi du colonel Gabriel CORTES, commandant le régiment de cavalerie et de la lieutenant-colonne Caroline LEBAS son adjointe. Nous étions fiers de nous montrer sous notre meilleur jour et nous avons même mené un exercice de recherche de personne, avec « les criquets » de la compagnie de Coulommiers et « les Pin-pon » du Service Départemental d'Incendie et de Secours local.



Mais les meilleurs moments ont toujours une fin et il nous a fallu remonter dans les camions le 23 juin, pour rejoindre les rangs de nos unités, en vue des grands événements qui nous attendaient sur Paris.



De mémoire de cheval, nous garderons un magnifique souvenir de cet interlude dans nos missions de coéquipiers des gardes républicains et espérons pouvoir à nouveau retourner dans cette vallée du Petit Morin, sur ces espaces dédiés au bonheur de nos congénères.

Vive la Cavalerie !

NDLR : Le cheval rédacteur de cet article a préféré rester anonyme, mais nous savons qu'il a été aidé par Éric KINSINGER, membre du Casque à Crinière et propriétaire du Petit Parquet de Brusseroles.

Le 14 juillet du régiment de cavalerie :

Un 14 juillet traditionnel cette année avec une participation du régiment de cavalerie d'une part en charge d'escorter le chef de l'État durant la revue des troupes, puis de défiler en clôture du défilé. Les répétitions ont eu lieu le 5 juillet pour la répétition avec les véhicules de commandement dans le bois de Vincennes et dans la nuit

du 9 au 10 juillet pour la répétition de nuit. Il s'agissait du dernier 14 juillet notamment du colonel Gabriel CORTES qui, comme tous ses prédécesseurs et tous ceux qui ont effectué leur



Répétition sur les Champs Elysées dans la nuit du 9 au 10 juillet

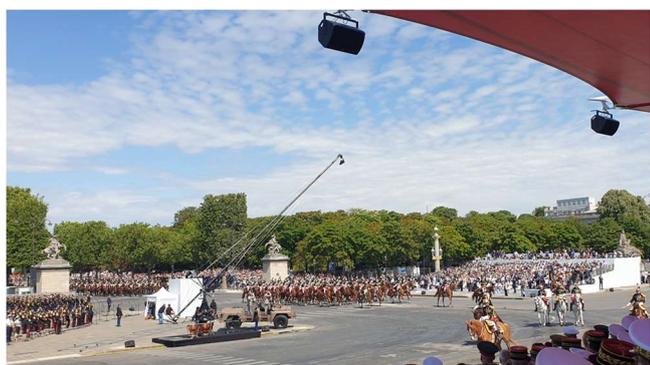
dernière fête nationale, a certainement connu la même émotion au moment de mettre pied à terre. Bravo à tous ceux et toutes celles qui étaient sous les armes.



Rassemblement matinal au quartier des Célestins



Arrivée de l'escorte présidentielle aux chevaux de Marly



*Traditionnelle ouverture du défilé
par la Patrouille de France*



Le régiment de cavalerie prend ses quartiers d'été :

Les cérémonies du 14 juillet étant passées, le régiment de cavalerie prend ses quartiers d'été. Permissions pour une partie de l'effectif humain, poste à cheval pour d'autres cavaliers et leurs montures, mais aussi mise au vert pour certains chevaux, notamment ceux de la fanfare du régiment de cavalerie et les poulains du centre d'instruction qui ont rejoint du 15 juillet au 29 août 2023 par roulement les prés des Bréviaires (78) ou du Grand Prainville (28).



D'autres chevaux partiront en poste à cheval et ce ne sont pas moins de 15 postes qui sont mis en place cette année par le régiment en collaboration avec les régions d'accueil. Les premiers ont rejoint leur lieu d'emploi dès le 17 juillet, et les derniers rentreront à Paris à la fin du mois d'août, prêts à repartir pour une année de services de sécurité ou d'honneur et dès leur retour pour la coupe de monde de rugby.



Le colonel Gabriel CORTES quitte le régiment de cavalerie :

Lorsque l'on est affecté à la tête du régiment de cavalerie, il est une échéance fort redoutée qui est celle du départ, car il est sans retour possible. C'est ce qui est arrivé au colonel Gabriel CORTES, qui a quitté le régiment de cavalerie le 1er août 2023 pour rejoindre à cette même date le Centre national de formation des dirigeants de la gendarmerie à Maisons Alfort. La colonelle Marie-Audrey LEHEUP, ancienne lieutenant et commandante du 2ème escadron, lui succède désormais.



Vu sur le Net

Voici ce qui a retenu notre attention sur les actualités de la page internet et Facebook de la Garde républicaine. (Photos et textes Garde républicaine)

Brevet métallique de sous-maître et maître de manège :

14 avril 2023 - Afin de reconnaître les compétences équestres des personnels titulaires du certificat technique de niveau 1 et niveau 2, la Garde républicaine a créé un brevet métallique niveau argent pour les CT1 et or pour les CT2.

Le major Thierry P. plus ancien CT2 du régiment et le major Antoine V. plus ancien CT1 se sont vus remettre par le général THOMAS, commandant la Garde républicaine, le brevet métallique or et argent.

Le nouveau brevet a été remis également au colonel Cortès, commandant le régiment de cavalerie ainsi qu'à la lieutenant-colonelle Lebas commandant en second.



La Garde républicaine au Portugal :

17 avril 2023 - Pour le 101ème anniversaire de la création de l'Unité de Sécurité et d'Honneur d'État (USHE), la Garde républicaine était représentée par deux cavaliers du régiment de cavalerie à Lisbonne.

L'USHE est une unité de la Garde Nationale Républicaine portugaise dont les missions sont d'assurer la sécurité du palais présidentiel, du parlement et de rendre les honneurs.

Devant différentes autorités militaires et civiles portugaises, le défilé était le point d'orgue de cette cérémonie.

Un détachement de chaque unité de l'USHE était présent à la cérémonie anniversaire (cavalerie, infanterie, motocyclistes et unité sécurité cycliste).

Un peloton d'unité étrangère était quant à lui composé de 2 cavaliers de la Garde républicaine, 2 personnels de la maréchaussée néerlandaise, 2 personnels des carabinieri, 2 personnels de la Guardia civil et 4 personnels de la police militaire des 4 états brésiliens.



Ce déplacement n'aurait pas pu se faire sans le soutien logistique et financier du Commandement de la Gendarmerie pour les missions extérieures (Cgmex).



Des Carabinieri à Paris :

21 avril 2023 - La Gendarmerie nationale et les Carabiniers ont créé un programme d'échange afin de renforcer le lien historique de ces deux corps.

Dans ce cadre, les cinq commandants de brigade désignés comme les plus méritants d'Italie, ont été accueillis par plusieurs unités de la Gendarmerie.

Aujourd'hui, le régiment de cavalerie de la Garde républicain a présenté ses missions, la fanfare de cavalerie et les artisans d'art. La reprise des tandems s'est produite pour leur rendre honneur en leur proposant un pas de quatre et ainsi clôturer cette semaine d'échange.

Les Carabiniers avait reçu et mis à l'honneur précédemment cinq sous-officiers de la Gendarmerie nationale dans le cadre de cet échange.



Championnat de France militaire d'équitation :

7 juin 2023 - Du 5 au 8 juin se déroule à Autun, le championnat de France militaire d'équitation.

Les épreuves de dressage viennent de se terminer.

Le régiment de cavalerie a engagé des militaires dans chacune des disciplines.

Réparties en catégories critérium et championnat, le régiment s'est particulièrement distingué dans l'épreuve reine du dressage (championnat).

En effet, la garde Marie C. et son cheval CARY DES BOIS sont sacrés champions de France et la maréchale des logis cheffe Karine L. associée à QUEEN L, monte sur la 3ème marche du podium.

Nous adressons nos plus vives félicitations aux lauréates.

Les épreuves de saut d'obstacles ont débuté. D'autres podiums suivront peut-être, nous l'espérons.



Un cavalier de la Garde républicaine médaillé à La Baule :

15 juin 2023 - Du 08 au 11 juin 2023 s'est déroulé le CSIO 5* de La Baule, compétition équestre internationale de saut d'obstacle dont le 5 étoiles est le niveau le plus élevé.

Compétition mythique dans le monde du saut d'obstacles, les meilleurs cavaliers du monde s'y retrouvent chaque année pour en découdre et ajouter leur nom à la liste des prestigieux lauréats.

Sur un terrain en herbe digne des plus beaux gazons anglais, des parcours mêlant obstacles fixes et traditionnels ont vu concourir les meilleurs chevaux du monde.

Devant 35 000 spectateurs, le Garde Matthieu FRIANT et son cheval DESTIN DU MONT ont porté haut les couleurs de la Garde républicaine dans une épreuve internationale. Ils réalisent le dimanche la performance de se classer à la troisième place du CSI 1* (à seulement 3 secondes du premier et un dixième de seconde du deuxième) faisant ainsi rejaillir à l'international le prestige et le savoir-faire de l'institution.

Il sera prochainement au Paris Eiffel Jumping et nous lui souhaitons bon courage.

Crédit photo - @fabrice.bourdeau_photographie



Un cavalier de la Garde républicaine présent au jumping de Dinard :

4 août 2023 - Un cavalier de la Garde républicaine présent au jumping de Dinard.



Du 27 au 30 juillet 2023, le garde Matthieu FRIANT avec son cheval DESTIN DU MONT était présent, en parallèle du CSI 5*, aux épreuves internationales du CSI1*.

Le jeudi 27 juillet, une erreur sur l'ultime obstacle, prive le couple cavalier-cheval de classement dans l'épreuve de vitesse à 1m30.

Le vendredi 28 juillet, ils prennent la 6ème place de l'épreuve de vitesse à 1m35 en réalisant un sans fautes sur 41 concurrents.

Le dimanche 30 juillet, Ils concourent pour leur premier Grand Prix à 1m40, où ils finissent 8ème de l'épreuve sur 36 concurrents avec seulement 8 barragistes.

Crédit photo - @fabrice.bourdeau_photographie

L'objet de la semaine :



8 août 2023 - Utilisées depuis 1984 à la Garde républicaine, les pointes de carbure de tungstène permettent de limiter les glissades sur un sol dur. Elles ralentissent l'usure du fer et favorisent l'adhérence sur un sol minéral.

Cette pointe est conique et mesure 5 mm de diamètre. Elle s'emmanche en force, directement sur le fer, après avoir percé un trou de 4,6 mm.

Ils sont en général au nombre de 4 par fer, mais les pointes supplémentaires peuvent-être rajoutées lors d'occasions comme le 14 juillet.

Économique, les cônes sont, il est vrai, coûteux mais ils sont très résistants à l'usure et donc peuvent être réutilisés plusieurs fois.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

☞ N'hésitez pas à nous adresser les contributions que vous souhaitez diffuser aux autres membres de l'association par le biais de La Gazette ou de la page Facebook à :

Le casque à Crinière – chez Eric Lieby – 17 rue du colonel Oudot – 75012 PARIS ou à apuligny@gmail.com

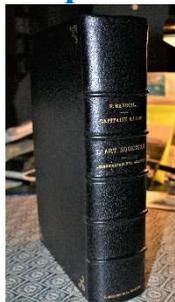
☞ ***N'oubliez pas que l'association du Casque à Crinière a des frais à régler et ne vit que par vos cotisations. Pour continuer à profiter des actions menées et de La Gazette, pensez à régler votre cotisation (30 € par an) par chèque ou autre moyen (virement) auprès du trésorier Denis WDOWCZYNSKI.***



PAGES OUVERTES

Dans cette rubrique vous pourrez retrouver les contributions de nos membres qui souhaitent effectuer des publications.

Proposition de service :



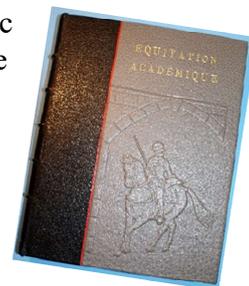
Ancien cavalier, passionné de littérature équestre, vous êtes peut-être l'heureux propriétaire de livres anciens mais en mauvais état... vous êtes attaché à ces ouvrages et vous aimeriez leur donner une seconde vie.

J'ai une solution à vous proposer... depuis 16 ans, je pratique la reliure avec passion. Je suis en mesure de mettre à votre service mon expérience en ce domaine pour assurer leur restauration.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter via l'adresse électronique suivante :

gilbertbourdon@orange.fr

Adressez-moi des photographies de votre livre, en insistant sur ses détériorations, je vous donnerai en retour un avis éclairé.



RETENEZ CES DATES

- 2 septembre 2023 : barbecue du Casque à Crinière au centre d'instruction
- 18 au 22 Octobre 2023 : Voyage à Venise

ACTIVITES DU REGIMENT DE CAVALERIE

Déplacements des formations spéciales :

- | | |
|------------------------------|--|
| 5 septembre 2023 | Fanfare à pied à Châlons en Champagne (51) |
| Les 16 et 17 septembre 2023 | Journées européennes du patrimoine au quartier des Célestins à Paris |
| 1 ^{er} octobre 2023 | Fanfare à cheval à l'hippodrome de Longchamp pour le prix de l'Arc de Triomphe |
| 7 octobre 2023 | Fanfare à pied à Melun au musée de la Gendarmerie dans le cadre de l'exposition des artisans de la Garde |
| 10 octobre 2023 | Formations spéciales de la Garde républicaine au quartier des Célestins |

Déplacements en sécurité publique :

En plus des patrouilles quotidiennes à Paris et dans les postes à cheval permanents, le régiment de cavalerie a engagé des cavaliers dans différentes régions :

- 1 escouade à Sainte-Mère-Eglise (50) dans le cadre des cérémonies du débarquement du 1^{er} au 5 juin 2023
- Du 30 juin au 4 juillet 2023, 1 escouade à Marmande (47) dans le cadre du festival Garorock
- Du 29 juin au 4 juillet, une escouade à Belfort (90) dans le cadre du festival des Eurockéennes

SOUS LE CASQUE A CRINIERE

In memoriam :

- Adjudant Richard CHRETIEN, le 8 août 2023 à l'âge de 56 ans



Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Ils ont quitté le régiment :

Nous leur souhaitons une belle seconde carrière, ainsi que la bienvenue dans notre association. Quatorze gardes ont été recrutés pour remplacer tous ces partants.

CHEVAL ET ART

Pour ce numéro de la Gazette, Denis ROUX explore le mouvement des chevaux vus par les peintres avant l'invention de la photographie et plus particulièrement dans la continuité du travail d'Eadweard Muybridge avec « Sallie Gardner at a Gallop » dans laquelle il décompose le mouvement du galop (voir Gazette du 1^{er} trimestre 2023).

- Théodore Géricault (1791-1824) *Course de Chevaux Dit le Derby de 1821 à Epsom* (92x123cm), 1821, Paris, musée du Louvre



- Edouard Degas (1834-1917) *Le Faux Départ* (32,1x40,3cm), Yale University Art Gallery, New Haven

Au cours de la dernière parution de la Gazette, je vous avais entretenu d'Eadweard Muybridge et de ses recherches sur le galop, grâce à *Sallie Gardner at a gallop*, le 15 juin 1878.

Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de se pencher sur la représentation du galop donnée par deux peintres amoureux du cheval et à deux périodes différentes : Théodore Géricault et Edouard Degas. Dans les deux tableaux proposés, nous voyons que les artistes s'y sont confrontés, mais à leur façon ! Géricault représente les chevaux en course, en complète extension, les quatre sabots décollant du sol et semblant voler. Attitude impossible dans la réalité, sauf lors du saut ! Dans les allures représentées, un pied repose au moins au sol, sauf lors de la phase de suspension dans laquelle les membres sont regroupés sous la masse. Edouard Degas a tendance à répéter la même erreur, à un degré moindre. Le cheval est freiné dans son galop, mais représenté les sabots détachés du sol, si on en croit les ombres portées. Impossible aussi !

Mais les recherches sur le mouvement sont en bonne voie au XIX^{ème} siècle. Ces artistes passionnés y participent à leur manière tout en accordant une importance exacerbée à l'atmosphère, à l'environnement et à la peinture des sports en vogue croissante à cette époque.

Denis Roux

LE DOSSIER DE LA GAZETTE :



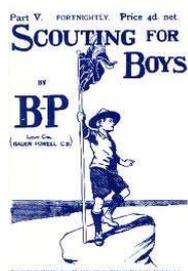
Colonel Robert Stephenson Baden-Powell

La cavalerie à l'origine du Scoutisme par Alain CAILLIOT

La plupart des gens ont une vision assez succincte sur les réalités du scoutisme et n'en connaissent que les grandes lignes : bonne action quotidienne, sens du service, débrouillardise et l'uniforme. Mais ce que l'on sait moins du scoutisme, c'est que la matrice de tout cela est ... la cavalerie

Robert Louis Stephenson Baden-Powell, le fondateur du scoutisme, est né le 22 février 1857 dans le quartier de Paddington à Londres. Après un échec pour accéder à l'université, il entre brillamment à l'école des officiers de Sandhurst en 1876 où il se lie d'amitié avec Rudyard KIPLING. Bien plus tard, « Le Livre de la Jungle » deviendra son premier outil pédagogique des 8-12 ans : les louveteaux.

C'est lorsqu'il arrive en Afrique du Sud, c'est là que se constituent tous les éléments qui amèneront la création du scoutisme. Baden-Powell, surnommé BP, constate d'abord un manque d'éducation et d'esprit de service dans les armées britanniques quelle que soit l'origine sociale, reflet de la société de l'époque. Il crée ensuite un corps d'éclaireurs à cheval, « the scouts ». Chargés de recueillir le renseignement avant les engagements armés, ils sont vêtus en kaki, autonomes et possèdent comme insigne la fleur de lys. Il crée enfin une police sud-africaine qu'il équipe du chapeau 4 bosses de la police montée canadienne et d'un foulard autour du cou pour se protéger de la poussière. Les éléments du scoutisme sont posés ils vont ensuite se diffuser dans la société civile.



BP rédige un opuscule à l'intention de ses éclaireurs « Aids to Scouting », sorte de memento à leur usage. Cet ouvrage se diffuse pourtant dans tout l'empire britannique et est utilisé par de nombreux adolescents comme base de leurs jeux. Cet ouvrage est réédité et enrichi, puis s'intitule « Scouting for Boys » et permet à BP de préciser sa pensée et d'y introduire au-delà des compétences techniques, une dimension du service, encadrée par la loi des scouts et des 5 buts pédagogiques : le sens de Dieu, le sens du concret, le développement physique, le développement de la personnalité et le sens du service gratuit. L'esprit du scoutisme se diffuse alors chez les jeunes britanniques.

L'initialisation de ce mouvement se fait à l'occasion du siège de Mafeking, lors de la guerre des Boers. BP était le commandant de la place assiégée par les boers. Il a alors l'idée d'intégrer les adolescents à la défense de la ville en leur confiant des missions de soutien simple et leur donne un uniforme. Tom Goodyear à qui est confiée la responsabilité de ses camarades est considéré comme le premier scout informel.



Lorsqu'il quitte définitivement l'Afrique et qu'il devient inspecteur général de la cavalerie britannique, BP se rend compte du désœuvrement dans les quartiers pauvres de Londres parmi les jeunes. Le roi Edouard VII fait le même constat et lui demande de se consacrer complètement au scoutisme naissant et toujours véhiculé par le livre « Scouting fo Boys ». C'est le roi Georges V qui accompagne les débuts du scoutisme venant remettre les insignes ou inspectant à cheval les unités scouts des grands rassemblements.



Le premier camp scout avec des jeunes de différents milieux sociaux est organisé au mois d'août 1907 sur l'île de Brownsea au bord de la Manche. A la suite d'une visite d'un chef scout écossais aisé, le Parc de Gilwell au nord de Londres est acquis et BP y organise les camps de formation des chefs.

Le caractère équestre du mouvement est oublié au fil des ans et certaines nations comme la Grande Bretagne ou la France optent pour le scoutisme marin. Mais aujourd'hui, une inflexion pour rejoindre les origines équestres se dessine dans l'une des associations françaises.

